

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

En application de l'article R.121-19 du code de l'environnement

RELATIVE AU PROJET DE CENTRALE SOLAIRE MAYA A MACOURIA

1. Objet de la concertation

Dans le cadre du développement d'un projet de centrale solaire à puissance garantie sur la commune de Macouria, la société TotalEnergies Renouvelables France a décidé de mettre en place une procédure de concertation préalable volontaire sur la commune d'implantation du projet.

Le projet Maya a pour vocation de combiner production d'électricité verte à partir d'une centrale photovoltaïque au sol avec du stockage d'électricité pour garantir au territoire une production continue. La centrale pourra produire jusqu'à 250 GWh d'électricité par an.

Cette procédure volontaire a pour but de permettre aux habitants de s'informer sur le projet et de faire des propositions sur 3 thématiques :

- Comment faire en sorte que ces emplois profitent aux Guyanais ?
- Comment et quoi cultiver sous les panneaux solaires afin de développer l'agriculture sur le site ?
- Quelles mesures compensatoires mettre en place pour compenser les impacts potentiels sur la biodiversité ?

Ces thématiques ont été définies après consultation d'un panel d'acteurs locaux.

2. Initiative de la concertation

En application de l'article L. 121-17 du code de l'environnement, TotalEnergies Renouvelables France, maître d'ouvrage du projet, prend l'initiative d'une concertation préalable selon les modalités ci-après.

3. Durée et modalités de la concertation

La concertation préalable sera ouverte du mardi 22 février au vendredi 22 avril 2022, soit une durée autorisée de deux mois (article L.121-16 du code de l'environnement).

La concertation prendra la forme d'ateliers de travail et de forums d'information.

Trois ateliers sont organisés fin février :

Agriculture – Mardi 22 février 2022 de 11h à 13h

à la Chambre d'agriculture de Guyane (*1 avenue des Jardins de Sainte-Agathe, 97355 Macouria*)

Biodiversité – Mardi 22 février 2022 de 14h30 à 16h30

au Local Commun Résidentiel (LCR) de Soula (*avenue du Domaine de Soula, 97355 Macouria, à côté du terrain de football*)

Emploi & Formation – Jeudi 24 février 2022 de 11h à 13h

au Bâtiment B, salle BSC001 à l'Université de Guyane (campus de Troubiran, 97300 Cayenne)

Un forum d'information sur le projet est également prévu :

Mercredi 23 février de 13h à 17h au Centre Communal d'Actions Sociales de Macouria

(20 Avenue Justin Catayée, 97355 Tonate-Macouria). Entrée libre.

Compte-tenu de la crise sanitaire, ces réunions seront accessibles sur inscription, sous respect des règles en vigueur.
**Pour participer, envoyer un mail à marion.gielly@mazars.fr ou inscrivez-vous en ligne sur www.projetsolaire-maya.fr à la rubrique
La démarche de concertation > S'inscrire aux RDV.**

Le dossier de concertation préalable figure sur le site internet de TotalEnergies Renouvelables France à l'adresse internet suivante :
<https://renouvelables.totalenergies.fr>

Le dossier est également accessible sur le site internet du projet : www.projetsolaire-maya.fr. Le public y retrouvera l'ensemble des informations disponibles sur le projet et pourra y déposer des commentaires et/ou des questions. Le bilan de la concertation y sera également déposé en fin de démarche.